

Cours 1 Histoire de la médiation

Intro

Pourquoi on fait de la médiation culturelle en France ?

Mediation cinéma est un concept très large, qui ne laisse pas vraiment de traces, mais existe (formellement) depuis les années 90, issu de l'éducation populaire

Concept très large

But du cours :

que vous ayez des outils pour appréhender ce secteur, les métiers existants ou à venir

que vous vous repériez dans ce labyrinthe de ce qui existe

co-construction du cours avec exposés sur les trois derniers cours

Mode de travail sur les 12 semaines

Création d'un drive collectif dans lequel il y aura des documents communs

Pas de support de cours : c'est nous tous qui le fabriquons ensemble

Création de groupes de 3 personnes max (10 groupes)

Choisir un dispositif de médiation et le restituer au groupe

- Trouver un fil rouge, questionner le dispositif
- Choisir un mode de réalisation d'enquête : récit/ podcast
- L'oral pour chacun des groupes sera le 17 novembre, 1^{er} et 15 décembre.

Définition du concept de médiation culturelle au cinéma

Tentative de définition

Les actions, dispositifs et pratiques de mise en relation entre des œuvres cinématographiques, les professionnels du cinéma et le public dans une logique d'accès, d'appropriation et de dialogue

Public parfois éloigné de la culture ou de certaines formes de cinéma. Une partie sous forme d'éducation au cinéma (en temps scolaire) mais aussi une grande partie d'accès au cinéma de façon plus large : accès aux images, avec des ateliers pratiques, artistiques.

Le médiateur est un catalyseur il a un rôle de "passeur" ou "intermédiaire".

Il facilite la rencontre. Il ne remplace pas l'œuvre, mais il ouvre des portes d'entrée pour la comprendre et l'apprécier.

Le tiers médiateur peut-être un enseignant, animateur, critique, artiste, programmateur de salle. La médiation cinéma fait partie plus largement de la médiation culturelle.

La défense des droits culturels fait partie de la démocratie.

Enjeux :

- démocratisation culturelle (accès élargi à la culture)
- faire venir le public dans les salles de cinéma (travail des salles + festivals)
- développement du regard critique (éducation à l'image), transformer le spectateur en acteur culturel en partenariat avec le Ministère de l'éducation, de la culture et le CNC, les régions
- soutenir la diversité culturelle (cinéma rare, films singuliers, cinématographies peu diffusées)

- transmission (mémoire du cinéma, patrimoine)

La démocratisation culturelle et l'éducation à l'image : Historiquement, la médiation s'inscrit dans un mouvement d'accès du plus grand nombre aux œuvres. Au cinéma, cela se traduit par des actions pour diversifier les publics (jeunes, scolaires, publics éloignés, etc.) et développer leur culture cinématographique. C'est le volet "éducation artistique et culturelle". La notion de « droits culturels » est présente en France dans les lois NOTRe (2015) et LCAP (2016). Elle est portée par une délégation du Ministère de la Culture (Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, depuis le 1er janvier 2021).

L'expérience collective et le lien social : La médiation cinéma valorise l'expérience de la salle de cinéma. Elle crée des moments de partage, de débat, de rencontre. Elle soutient le lien social et l'animation d'un territoire, que ce soit un quartier, une ville ou une zone rurale.

La transversalité des pratiques : La médiation ne se limite pas à l'avant ou l'après-séance. Elle peut prendre des formes multiples :

- Pédagogique : ateliers de pratique, analyses de films, ciné-clubs.
- Événementielle : festivals, cycles thématiques, rencontres avec des professionnels.
- Technique/numérique : utilisation de supports numériques (sites web, applications, podcasts) pour enrichir l'expérience du spectateur.
- Territoriale : projets de cinéma itinérant, initiatives en lien avec d'autres acteurs locaux (associations, écoles, centres sociaux).

Les actions de médiation sont peu documentées, puisque par essence elles sont éphémères. Mais il existe des lieux de réflexion qui commencent à documenter ces pratiques cf les sites
 Le fil des images
 Transmettre le cinéma
 L'Archipel des Lucioles

Il faut certainement élargir cette définition de la médiation, notamment avec le développement des pratiques numériques et des ateliers.

Et si la médiation c'était aussi :

Faire des films avec des détenus en prison ou des adolescents dans des quartiers.

Certains musées font aussi appel aux images dans certaines expositions ou ont une salle de cinéma avec une programmation dédiée (Centre Pompidou, Jeu de Paume).

La VR (films de réalité virtuelle) dans des lieux hors cinéma.

Les analyses de films par des cinéphiles sur des blogs ou des chaînes youtube.

Lancer un festival de films experimentaux.

Mediation cinéma HISTOIRE

1. Les origines et l'éducation populaire (début du XXe siècle - Années 1960)

Education populaire : diffuser les savoirs et pratiques populaires, notamment auprès des classes défavorisées. Des Universités populaires sont fondées à la fin du XIXe siècle en France, à Nîmes, Toulon, Lisieux, Politiciens, historiens, écrivains et aussi des groupes d'enseignants œuvrent hors temps scolaire. Tous agissent comme des intellectuels de fibre démocrate. Cours, causeries, conférences, lectures : ce sont les activités d'éducation populaire de tout le XXe siècle. Pour rendre le public plus attentif, usage de projections avec la lanterne magique. Tentatives de rencontres entre intellectuels et ouvriers et la culture, revendication

ouvrière au même titre que les conditions de travail. Mais souvent les ouvriers ne s'intéressent pas à la culture des intellectuels. Un mouvement se forme pour qu'ils créent eux-mêmes (clubs théâtre, ateliers d'écriture, films collectifs)

- **Les ciné-clubs** : Dès les années 1920, les ciné-clubs se développent. Fondés par militants et enseignants et critiques. Il ne s'agit pas seulement de voir un film, mais de le comprendre et d'en débattre. Le ciné-club inspire l'idée que le cinéma est un moyen de diffusion de savoir, peut-être plus efficace que la lecture. Premier congrès du cinéma éducatif en 1922.
- **Le rôle du Front Populaire** : Le Front populaire en 1936 encourage la culture pour tous, notamment via la mise en place de congés payés. Cela favorise l'essor de la fréquentation des salles et l'idée que le cinéma fait partie des loisirs et de la culture populaire. Rôle de Léo Lagrange, secrétaire Jeunesse et sports sous le gouvernement Blum. Il s'agit de favoriser l'éducation des masses, devenues plus disponibles, les détourner du cabaret (!), encourager la pratique du sport, réconcilier avec la nature.
- **Après 1945** : Le critique André Bazin participe à la diffusion de la culture cinématographique en écrivant dans des bulletins de culture populaire comme le Sou de l'éducation populaire. Création de la Fédération des MJC en 1944 : devient un interlocuteur privilégié de l'éducation à l'image pour la jeunesse.
- **Henri Langlois**, fondateur de la Cinémathèque française, joue un rôle fondamental dans la conservation du patrimoine cinématographique et dans l'idée que le cinéma mérite un regard historien et analytique. **Leon Moussinac** (critique et théoricien) promeut le cinéma comme art populaire et éducatif. En janvier 1920 premières projections au cinéma La Pépinière **du cinéaste Louis Delluc** et du critique-théoricien Riccioto Canudo pour défendre le cinéma comme art.

2. La démocratisation de la culture et l'institutionnalisation (Années 1960 - 1980)

- **Mai 68 et l'éducation à l'image** : Les événements de Mai 68 et la volonté de "démocratiser" la culture donnent un nouvel élan à l'éducation à l'image. Le cinéma entre de plus en plus dans les établissements scolaires. On cherche à fournir aux jeunes les outils d'analyse nécessaires pour comprendre les images, développer leur sens critique et leur créativité.
- **Les prémisses de l'éducation artistique et culturelle (EAC)** : Le Ministère de la Culture et d'autres institutions reconnaissent le rôle du cinéma dans l'EAC. Des options "cinéma et audiovisuel" sont créées dans les lycées à partir de 1983, structurant de manière plus formelle l'enseignement du cinéma. En 1971, création du Service de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel (SECA) au sein du Ministère de la Culture.
- Développement des **cinémas d'art et d'essai**, qui deviennent des lieux importants de médiation. L'Afcae, née en 1955, fête ses 70 ans cette année.
- Cf Barbara Laborde : le cinéma apparaît comme enseignement artistique (1984 l'option cinéma apparaît dans 14 lycées à titre expérimental), pas de professeurs de cinéma, la discipline est prise en charge par les professeurs de lettres ou histoire géographie. Les enseignements de cinéma à l'université ouvrent dans les années 70.

3. La professionnalisation et la diversification (Années 1990 - Aujourd'hui)

- **Dispositifs dans le cadre scolaire** : 1989 : Création de l'École et cinéma. 1991 : Lancement de "Collège au cinéma" et "Lycéens et apprentis au cinéma", pour toucher les adolescents. Besoin (ou volonté) d'alternative aux propositions commerciales du cinéma en salle, de la télévision

- **Jack Lang et Alain Bergala** : Lang (ministre de la culture sous Mitterrand pendant les deux mandats) a été ensuite ministre de l'éducation (2000/2002) il crée un groupe de réflexion « les arts à l'école » avec le critique et théoricien du cinéma Alain Bergala. Qui en fera un livre : « L'hypothèse cinéma ». Epoque de la fête du centenaire du cinéma en 1995. Volonté politique forte.
- **Les spécialités cinéma et av se développent pour ralentir** Dans le cadre de la réforme du lycée (2018), le Cinéma et l'Audiovisuel devient un enseignement de spécialité et une option facultative. Pas de chiffres sur 2024/2025, mais ça ne concerne que quelques milliers d'élèves (sur 2,2 millions de lycéens et 0,6 million apprentis, 330 000 qui ont accès à Lycéens Apprentis au cinéma en 2022/2023)
- **L'émergence du métier de médiateur** : Le métier de médiateur cinématographique se professionnalise. Les salles de cinéma, notamment les salles Art et Essai qui font face à la concurrence des multiplexes et des nouvelles technologies (DVD, home cinema, Internet), perçoivent la médiation comme un outil essentiel pour fidéliser leurs publics et en conquérir de nouveaux.
- **Le rôle du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)** : il joue un rôle crucial en soutenant financièrement des postes de médiateurs dans les salles de proximité, surtout en milieu rural et dans les petites villes. Les Régions les financent aussi parfois, souvent un médiateur couvre plusieurs salles. Il met en place des dispositifs de soutien à la diffusion culturelle et des initiatives d'éducation à l'image.
- **Multiplication des formes de médiation** pour toucher des publics de plus en plus variés et s'adapter aux nouveaux usages :
 - **Ateliers de pratique** : de l'écriture de scénario à la réalisation.
 - **Ciné-débats** : avec des réalisateurs, des techniciens, des critiques.
 - **Festivals spécialisés** : notamment pour le jeune public.
 - **Projets en milieu spécifique** : dans les EHPAD, les prisons, les hôpitaux.
 - **Outils numériques** : podcasts, contenus en ligne pour accompagner les films.

Marseille (Alhambra, créé par JP Daniel, cinéaste, livre *Dans le cinéma, l'enfant spectateur*, recueil de portraits par le photographe Meyer d'enfants spectateurs.)
le Havre (Ginet Disclaire), « École et cinéma, les enfants du deuxième siècle » mis en œuvre par les Enfants de cinéma qu' Eugène Andréanszky a dirigé depuis 2000

Réflexion Alain Bergala (Hypothèse Cinéma en 2002)

- Alain Bergala, critique de cinéma, Cahiers, réalisateur défend une approche vivante et créative de la transmission du cinéma. **Le cinéma comme art et langage** : Bergala insiste sur le fait que le cinéma est d'abord un art et une culture menacée d'oubli. Il doit donc être enseigné comme un langage à part entière, nécessitant un apprentissage spécifique, et non comme un simple objet d'analyse ou de divertissement
- **La transmission par la création** : Il défend une pédagogie centrée sur la création et l'acte cinématographique lui-même, plutôt que sur des savoirs analytiques ou techniques figés. L'objectif est de faire vivre le cinéma aux élèves, en les impliquant dans des projets concrets et en les initiant à la démarche de création. selon Bergala, il faut « penser le film comme trace d'un geste de création. Pas comme un objet de lecture, décodable, mais chaque plan comme la touche du peintre par laquelle on peut comprendre son processus de création. »
- **L'hypothèse cinéma** : Bergala propose une hiérarchie des priorités pour enseigner le cinéma à l'école, en mettant l'accent sur l'expérience sensible et la découverte des œuvres, plutôt que sur des approches purement théoriques ou historiques. Eviter de limiter le film montré comme simple illustration d'une leçon d'histoire ou de français

(ex : Gandhi de Richard Attenborough, Octobre d'Eisenstein...). l'admiration contre le décryptage : il s'agit d'une part de préserver le cinéma d'une analyse trop poussée de ses ressorts qui tuerait le plaisir de spectateur. « La meilleure riposte n'est pas d'apprendre à décrypter mais de donner de belles choses à voir (...) puis d'apprendre aux enfants à les approcher et à les aimer. » Il ne s'agit pas de déconstruire le cinéma dominant mais de « reconstituer un goût pour le cinéma ». (24 images, p. 13)

- **Le rôle du passeur** : Il souligne l'importance des enseignants et des intervenants extérieurs comme "passeurs" de cinéma, capables d'accompagner les élèves dans une découverte active et critique des films, en évitant les méthodes trop rigides ou normatives

Ces réflexions ont marqué les dispositifs éducatifs comme "École et cinéma", où Bergala a joué un rôle consultatif, et continuent d'inspirer les pratiques pédagogiques autour du cinéma en France. L'essentiel : **il est possible d'initier à l'art, il n'est pas possible de l'enseigner**. Il faut sortir de la logique déductive, analytique. Il faut ne pas étouffer le film par le savoir préalable, privilégier les films qui résistent, gardent une énigme.

Autre personnage important : Ginette Dislaire

Ginette Dislaire, fondatrice de l'association "Les Enfants de cinéma" et du dispositif "École et cinéma", a joué un rôle central dans la réflexion et la mise en œuvre de l'éducation artistique par le cinéma dès les années 1990.

Elle a été la directrice du cinéma l'Eden au Havre, a créé le festival des Séries au Havre. Nicole Turpin, quant à elle, était directrice d'école et a collaboré activement à ces projets, notamment en initiant des ateliers et des rencontres autour du cinéma pour les enfants.

« Deux ou trois choses que nous savons du cinéma, de l'école et des enfants » dans Images documentaires autour du thème Cinéma et école, 3e et 4e trimestre 2000

Exemples des outils de l'époque :

1998/1999 : « Cinéma, une histoire de plans », Agat Films et Les enfants du cinéma, série documentaire réalisée par Alain Bergala, La série propose une analyse vivante et accessible de douze séquences de films emblématiques, balayant un siècle d'histoire du cinéma.

2001 : « Collection L'Eden cinéma », production du Scérén-CNDP (aujourd'hui Canopé) pour accompagner le plan de cinq ans pour développer les arts et la culture à l'école. Collection de DVD supports pour les professeurs, préparer les séances de cinéma en classe.

4. La médiation face à de nouveaux défis

Le désengagement financier des politiques publiques depuis 2024 dans l'éducation au cinéma : régions et Etat au niveau national

Région Hauts de France : fin de collège au cinéma (concernait 30 000 élèves)

Région Ile-de-France : va supprimer les soutiens aux médiateurs de cinéma

Régions Pays-de-la-Loire : 5 millions en moins pour la culture, dont suppression de financements aux festivals (La Roche sur Yon/Angers)

CNC : fin aussi du dispositif des médiateurs en service civil.

Ex de Passeurs d'images : ex Kyrnéa financement régions + DRAC. Les régions se désengagent (cf festival d'Angers Premiers Plans : une baisse de la subvention de la région au festival implique la suppression d'une partie des dispositifs de médiation)

Ecole et cinéma : association démantelée en 2017

Adosser l'éducation au cinéma aux programmes scolaires : Cette proposition est vue comme une avancée majeure pour ancrer le cinéma dans les enseignements, notamment au collège, en lien avec des disciplines comme le français, l'histoire-géographie ou les arts plastiques

Création d'un diplôme interuniversitaire (DIU) d'éducation au cinéma : Destiné aux enseignants et aux professionnels du secteur, ce diplôme vise à renforcer la formation des acteurs éducatifs, souvent jugée insuffisante pour assurer une éducation de qualité à l'image

Sécurisation du financement : Le rapport propose de prioriser une partie de la part collective du Pass Culture pour les offres culturelles à tarif négocié, ce qui a été accueilli favorablement par les acteurs du terrain, soucieux de la pérennité du dispositif

Le rapport est publié dans un contexte de renforcement de l'éducation artistique et culturelle (EAC), avec la création récente d'un délégué interministériel à l'EAC pour mieux coordonner les actions entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture

- **La multiplication des écrans et des contenus** (plateformes de streaming, réseaux sociaux).

L'enjeu est de maintenir le rôle de la salle de cinéma comme lieu de partage et d'apprentissage, et d'apprendre aux spectateurs à développer un regard critique sur l'ensemble des images qui les entourent.

Le ministère de la culture et de l'éducation nationale sont actuellement conscient du besoin de modernisation et de d'adaptation aux nouvelles pratiques numériques des jeunes. Sont-ils dépassés ?

Même si cela réduit le contact humain, développement de nouvelles formes de médiation en ligne.

LES METIERS DE LA MEDIATION

Attention ceci est une liste en mode Chat GPT, qui prend en compte la médiation de façon très large et la concentre sur le cinéma

1. Médiation éducative et scolaire

Objectif : Sensibiliser les jeunes publics à l'art cinématographique, en milieu scolaire ou périscolaire.

- **Médiateur/médiatrice cinéma en milieu scolaire** *Rôle* : Intervenir dans les écoles, collèges, lycées pour animer des ateliers, des débats ou des analyses de films. Travaille souvent en lien avec des dispositifs comme "École et cinéma" ou "Collège au cinéma". *Employeurs* : Associations, collectivités, salles de cinéma, rectorats.
- **Chargé(e) de projet éducation à l'image** *Rôle* : Concevoir et coordonner des projets pédagogiques autour du cinéma (rencontres avec des réalisateurs, création de courts-métrages, etc.). *Employeurs* : Associations, institutions culturelles, CNC.
- **Formateur/trice en éducation à l'image** *Rôle* : Former les enseignants, animateurs ou médiateurs aux outils et méthodes de médiation cinéma. *Employeurs* : Organismes de formation, rectorats, associations.

2. Programmation et action culturelle

Objectif : Concevoir des événements, des cycles de films et des rencontres pour tous les publics.

- **Chargé(e) de programmation culturelle** *Rôle* : Élaborer la programmation d'une salle de cinéma, d'un festival ou d'un lieu culturel, en intégrant des séances commentées, des débats ou des ateliers. *Employeurs* : Salles Art et Essai, festivals, cinémathèques, centres culturels.
- **Responsable de l'action culturelle** *Rôle* : Piloter la stratégie de médiation d'un lieu (cinéma, festival, institution) : partenariats, publics cibles, événements spéciaux. *Employeurs* : Salles de cinéma, festivals, collectivités.
- **Coordinateur/trice de festival** *Rôle* : Organiser la logistique et la médiation d'un festival (rencontres, masterclasses, ateliers). *Employeurs* : Festivals de cinéma associations.

3. Animation et intervention auprès des publics

Objectif : Créer du lien entre les films, les artistes et les spectateurs.

- **Animateur/trice de débats et rencontres** *Rôle* : Animer des échanges après les projections, modérer des rencontres avec des réalisateurs ou des techniciens. *Employeurs* : Salles de cinéma, festivals, associations.
- **Médiateur/médiatrice en milieu spécialisé** *Rôle* : Adapter la médiation pour des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, détenus, seniors, etc.). *Employeurs* : Associations, hôpitaux, prisons, Ehpad.
- **Chargé(e) de développement des publics** *Rôle* : Identifier et fidéliser de nouveaux publics (jeunes, familles, publics éloignés de la culture). *Employeurs* : Salles de cinéma, collectivités, institutions culturelles.

4. Création de ressources et communication

Objectif : Produire des outils pour faciliter la médiation (supports pédagogiques, contenus numériques, etc.).

- **Rédacteur/trice de contenus pédagogiques** *Rôle* : Créer des fiches films, des dossiers pédagogiques ou des supports numériques pour les enseignants et les médiateurs. *Employeurs* : Associations, CNC, éditeurs, plateformes en ligne.
- **Chargé(e) de communication culturelle** *Rôle* : Promouvoir les actions de médiation via les réseaux sociaux, les newsletters ou les partenariats médias. *Employeurs* : Salles de cinéma, festivals, institutions.
- **Concepteur/trice d'outils numériques** *Rôle* : Développer des applications, des sites web ou des modules interactifs pour l'éducation à l'image. *Employeurs* : Start-ups culturelles, associations, institutions.